

Famille : RHIZOPHORACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Poga oleosa

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc rosâtre

Aubier : bien distinct

Grain : grossier

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Maillage sur quartier dû aux larges rayons. Aspect lustré. Fil parfois légèrement ondulé.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 80 à 100 cm

Épaisseur de l'aubier : de 2 à 5 cm

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,47	0,05
Dureté monnin* :	1,6	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,45 %	0,09 %
Retrait tangentiel total (RT) :	7,3 %	0,9 %
Retrait radial total (RR) :	2,7 %	0,3 %
Ratio RT/RR :	2,7	
Pt de saturation des fibres :	33 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	38 MPa	2 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	63 MPa	6 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	9320 MPa	1451 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale : 114,5 mesuré à 2780 Hz		

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide à normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non

Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : oui

Notes : Tendance à la déformation sur dosse. La vitesse de séchage entre chaque planche est très variable.

Table de séchage suggérée : 2

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	50	47	84
40	50	45	75
30	55	47	67
20	70	55	47
15	75	58	44

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm. Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art. Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape. Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Les rayons peuvent rendre le polissage difficile.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)
 Pour le « Marché général »
 Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV
 Classements possibles coursons : choix I, choix II
 Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III
 Pour les « Marchés particuliers »
 Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III
 Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)
 Classement selon euroclasses : D s2 d0
 Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué	Face ou contreface de contreplaqué
Meuble courant ou éléments	Placage tranché
Moulure	Charpente légère
Lamellé-collé	Coffrage
Menuiserie intérieure	Panneaux de fibre ou de particules
Panneau latté	Emballage-caisserie

Notes : Un bouche-porage est nécessaire pour obtenir une bonne finition.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cameroun	ANGALE	Congo	OHELE
Gabon	OVOGA	Guinée Équatoriale	AFO
Nigeria	ENOI	Royaume-Uni	POGA

